

**MAIRIE DE CRISTINACCE**

**20126 CRISTINACCE**

Tél. : 04.95.26.20.42

Fax : 04.95.72.08.12

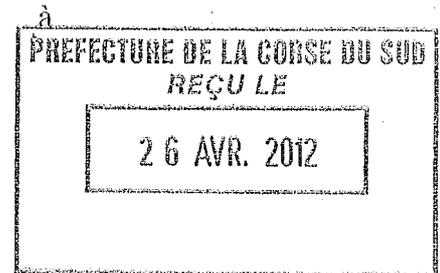
Email : [mairie.cristinacce@orange.fr](mailto:mairie.cristinacce@orange.fr)

**Horaires d'ouverture :**

**Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi**

**De 14 h à 16 h**

Le Maire



**DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD**

**CANTON DES DEUX SEVI**

**COMMUNE DE CRISTINACCE**

**N° 44/2011**

Date de la convocation : 06 avril 2012

Date de l'affichage : 14 avril 2012

L'an deux mil douze, le quatorze du mois d'Avril à 14 h 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni, dans les lieux habituels de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Antoine VERSINI, Maire,

**Présents** : CECCALDI Séraphin, BALDACCİ Catherine, AUDE Pascal, VERSINI Stéphane, NESA Thierry, SADO Lisette

**Absents** : //////////////////////////////////////////////////////////////////

**Représentés** : MARCANGELI Julie

**OBJET** : Convention d'intervention foncière avec la SAFER

Le Maire expose au Conseil Municipal, que dans le cadre de son aménagement et développement, la SAFER a la possibilité d'effectuer une mission générale d'opérateur foncier.

Il s'avère opportun de saisir la SAFER pour :

- faciliter la mobilité foncière
- favoriser la structuration et le développement des activités agricoles et d'élevage
- constituer des réserves foncières nécessaires à la mise en place d'infrastructures et équipements publics

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet de convention, et après avoir délibéré :

- adopte les termes de celle-ci
- et autorise le maire à la signer

Ainsi fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus.

MAIRIE DE CRISTINACCE  
20126 CRISTINACCE  
Le Maire  
Antoine Versini

